

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Orsay, le 18 décembre 2018

### **Relevé de décisions du Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

Lors de sa séance du jeudi 13 décembre 2018, le Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) a adopté :

#### **L'avenant au protocole Etat - EPA Paris-Saclay/Ville de Palaiseau sur le quartier de la ZAC de l'École polytechnique**

Le nouveau calendrier de réalisation de la ligne 18 du métro du Grand Paris Express prévoyant sa livraison au plus tard en 2027 pour sa section Orly-Saclay et l'arrivée du Lycée international ont conduit les partenaires à revoir le phasage de la réalisation de la ZAC.

Ainsi l'avenant au protocole État – EPA Paris-Saclay / Ville de Palaiseau prévoit :

- la délivrance de 1 500 permis de construire de logements familiaux entre en 2021 et 2023 pour une mise en œuvre lissée jusqu'à l'arrivée du métro. Si cette dernière devait se voir décalée, les logements familiaux le seront d'autant ;
- la production de logements étudiants au fur et à mesure de l'arrivée des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la construction d'un groupe scolaire concomitante avec la première phase de logements familiaux ;
- une résidence service de 115 logements (T1 et T2) dédiée aux entrepreneurs de l'IPHE (Incubateur-pépinière-hôtel d'entreprise).

Le développement économique sera développé dans le cadre de consultations promoteurs-investisseurs.

#### **Les bilans actualisés des ZAC**

##### ZAC du quartier de l'École polytechnique

Les évolutions programmatiques de logements familiaux, la décision d'implanter le lycée international, la sous-préfecture de Palaiseau, le centre d'exploitation de la ligne 18, et l'extension sur son campus de l'École polytechnique et ses partenaires au sein de New Uni, modifient les équilibres programmatiques de la ZAC et font évoluer ses dossiers réglementaires : DUP et adaptation des PLU des villes de Palaiseau et de Saclay.

Le nouveau programme de développement voté : 216 800 m<sup>2</sup> SDP d'enseignement supérieur et de recherche, 403 m<sup>2</sup> SDP d'activités économique, 77 000 m<sup>2</sup> de logements étudiants, 105 000 m<sup>2</sup> SDP de logements familiaux et 76 000 m<sup>2</sup> SDP de commerces/services/équipements, conduit à un résultat négatif de 9 924 K€ correspondant à 464 640 K€ de produits et 474 564 K€ de charges.

### ZAC du quartier de Moulon

Le programme de la ZAC du quartier de Moulon établi à 870 000 m<sup>2</sup> SDP est stable.

Les programmes sont engagés à :

- 92 % pour l'enseignement supérieur et de recherche ;
- 35 % pour l'activité économique
- 75 % pour le logement étudiant et 30 % pour le logement familial ;
- 50 % pour les commerces, services et équipements.

Le bilan financier prévisionnel est positif à hauteur de 289 K€.

### **Le budget 2019**

Le budget 2019 prend en compte l'actualisation des bilans prévisionnels des ZAC et relance à un rythme soutenu du programme d'activités et d'opérations variées de l'OIN :

- les études, l'achat du foncier, les travaux de trame viaire, de réseaux et d'espaces publics des opérations d'aménagements en cours (ZAC du quartier de l'École Polytechnique et ZAC du quartier de Moulon), et celles en développement ou en études (Versailles-Satory Ouest et Versailles-Satory Est, Freyssinet à Trappes et Montigny, Saint- Quentin Est à Guyancourt, Corbeville, Campus Vallée, La Bonde et le Christ de Saclay) ;
- la réalisation les opérations d'équipements et de services innovants : réseau d'échange de chaud et de froid, incubateur pépinière hôtel d'entreprise (IPHE), restaurant inter-entreprises et administrations (RIEA), le stationnement intelligent, le réseau de stations de recharge pour les véhicules électriques destinés à l'autopartage, la méthanisation, le photovoltaïque, etc ;
- la maîtrise des frais de personnel et de fonctionnement.

En conséquence, le compte de résultat prévisionnel 2019 est adopté avec un résultat négatif de 5 758 234 € qui prépare la montée en puissance d'une multitude d'opérations appelées à être commercialisées à plus long terme dont 2 opérations locomotives (Quartiers de l'Ecole polytechnique et Moulon) génèrent en 2019 les recettes du budget qui se répartit en charges à hauteur de 141 926 998 € et en produits à hauteur de 136 168 763 €.

### **La convention de versement 2019 de l'ANR**

L'ANR participe financièrement à l'aménagement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au titre des actions du programme d'Investissements d'avenir concernant le développement scientifique et technologique du plateau de Saclay et l'opération Campus. Dans ce cadre, l'ANR s'acquittera de 800 K€ au titre du programme de travaux 2019.

## Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Saclay en 2027 puis jusqu'à Versailles en 2030.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 252 210 m<sup>2</sup> de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique, le Lieu de vie, l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, CentraleSupélec, l'ENSAE ParisTech, le Radar de l'Aviation Civile, l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France, le Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies...)
- 507 204 m<sup>2</sup> sont en chantiers ou en cours de l'être
- 124 544 m<sup>2</sup> sont en cours de consultation
- 77 168 m<sup>2</sup> sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m<sup>2</sup> de logements familiaux et 168 000m<sup>2</sup> de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de quatre zones d'aménagement concerté sur les secteurs de Satory-Ouest et de Satory-Est à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes, et de Corbeville à Orsay et Saclay. Elles font l'objet d'études et de concertations avec le public.

### Contact

#### Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
[www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

#### Agence Manifeste

Lorraine Froment  
[lorraine.froment@manifeste.fr](mailto:lorraine.froment@manifeste.fr)  
01 55 34 99 87


#### EPA Paris-Saclay


Jérôme Chiaramonti  
[jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr](mailto:jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr)  
01 64 54 26 78

 [facebook.com/ParisSaclay](https://facebook.com/ParisSaclay)

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 [Paris\\_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)

 Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

 [youtube.com/ParisSaclay](https://youtube.com/ParisSaclay)